



## CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Saint-Pierre, le*

22 SEP. 2008

**Monsieur le Préfet de la Collectivité  
Territoriale de Saint-Pierre-et-  
Miquelon**

**SAINT-PIERRE**

Monsieur le Préfet,

Il y a quelques jours vous avez réquisitionné la société TMS pour assurer pendant 8 rotations renouvelables le service de transport en fret entre Saint-Pierre et Halifax.

Je vous ai déjà sensibilisé sur le fait que vous n'avez pris aucune disposition pour la ligne Saint-Pierre/Fortune.

Contrairement à ce que vous avez annoncé, si Alliance est déchu de la DSP, qui inclus également la liaison avec Fortune, je vois difficilement comment cette desserte peut être assurée par cet opérateur sauf le cas d'affrètements ponctuels comme l'ont fait la semaine dernière les commerçants afin d'acheminer des produits frais sur l'Archipel. Ce schéma n'est pas satisfaisant et ne peut perdurer.

L'argument lié à la rentabilité possible de cette liaison, avancé par vous-mêmes notamment lors de votre récente intervention télévisée, ne saurait constituer une raison suffisante pour faire oublier que la liaison sur Fortune est de la compétence de l'Etat quand bien même la rentabilité que vous avancez serait prouvée.

Votre position si elle perdurait s'analyserait comme un désengagement de l'Etat que je ne peux accepter.

C'est pourquoi je me vois à nouveau contraint de vous demander de prendre toutes les mesures appropriées pour qu'une solution sous votre impulsion soit trouvée pour assurer cette liaison.

Dans la négative, votre position doit-elle s'analyser comme une volonté de l'Etat à terme de voir la ligne Saint-Pierre/Fortune disparaître de la nouvelle délégation de service public en cours de préparation ?

La population, les commerçants et l'élu que je suis s'interrogent sur votre position. Votre silence sur la question ne fait que rajouter au sentiment d'insécurité générale que ressentent bon nombre de mes concitoyens.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Président,

Pour le Président et par délégation,  
la 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente,

  
Odile BEAUPERTUIS